

CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 24 Septembre 2009

Étaient présents : P. BINZAK (Président), E. BAUTIER (Vice-présidente),
M. BARRA JOVER, A. BERTHO, F. DOUZET, A. EL MHAMED, M. ESCOLA, C. FAVERZANI, A.
FILLER, J.-L. FOURNEL, H. GAUMONT-PRAT, A.-M. HELVÉTIUS, E. LECERF, J.-P. OLIVE,
F. PAQUIEN SEGUY, A. RODIONOFF, H. SERRY, N. SIGOT, I. TRUCK, M. VAHABI, H.
WERTZ (Enseignants-chercheurs)
M.-C. LAMICHE, F. ZENATI (IATOSS)
M. DUNEZ (Plaine Commune)

Excusés :

M. AZZOUG, V. SUMPFF (procuration), E. SALES-WUILLEMIN (procuration)
P. COCQUET (CAP DIGITAL), A. JACKESSON (CNRS)

Était invitée :

Nelly LEVY (Responsable du SPTE)

Ordre du jour :

Conseil plénier

- Informations du Président
- Information sur Condorcet
- Vote du CS concernant le transfert de l'IFU
- Demande de rattachement du département de sciences politiques à HLS
- Campagne d'emploi 2010
- Le contrat doctoral
- Renouvellement de la direction de l'École Doctorale Sciences Sociales
-

Conseil restreint

- ATER
- HDR
- Composition du comité de sélection 71^{ème} section

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS

Le CS décide de mettre au vote les deux motions suivantes :

1) Motion sur le transfert de l'IFU

Le CS, réuni le 24 septembre 2009, donne un avis défavorable au transfert autoritaire de l'IFU à Marne-la-Vallée et s'élève contre les procédés utilisés en contradiction avec la prétention affichée par le ministère d'attribuer une plus grande autonomie aux universités.

Le CS s'alarme de voir les ressources de l'université amputées au moment où la mise en œuvre du contrat quadriennal, signé le 23 juillet 2009, l'enjoint à assurer la délivrance des diplômes, préparés au sein de l'IFU dont elle a la responsabilité. Si, malgré les avis négatifs de l'université, l'IFU ne devait plus être l'une de ses composantes, la compensation ne saurait être inférieure à ce qui affecte son potentiel scientifique, foncier et en personnels.

Vote à l'unanimité

2) Motion sur les mesures transitoires pour l'année universitaire 2009-2010 concernant la réforme de la formation et du recrutement des enseignants

Le CS de l'UP8, considérant qu'il est fondamental de défendre partout l'égalité territoriale entre les universités et l'égalité d'accès à la formation professionnelle et disciplinaire pour tous les étudiants de notre académie, considérant aussi que nous avons le devoir de veiller à une bonne formation des futurs enseignants et à leur insertion dans leur métier, demande instamment

- a) que tout étudiant de l'académie de Créteil détenteur d'une licence et préparant un concours d'enseignement procède à une double inscription - l'une en IUFM et l'autre en master dans l'université d'origine de l'étudiant - et que cette seconde inscription soit gratuite et obligatoire
- b) que tout ou partie des frais d'inscription des étudiants extérieurs à l'université dans laquelle l'IUFM a été inséré soit reversé à

l'université d'origine, selon les règles d'une convention à établir entre toutes les universités de l'académie

- c) que l'Université Paris 8, et au-delà toutes les universités de l'académie de Créteil, refusent de prêter leur concours à la mise en place des stages de 108 heures par le rectorat, sachant que l'organisation de ceux-ci se fait dans la plus grande opacité administrative et budgétaire et risque de donner lieu à de simples remplacements de titulaires absents

Le CS de l'Université Paris 8 réaffirme par ailleurs son opposition aux logiques à l'œuvre dans la réforme de la formation et du recrutement des enseignants et condamne la brutalité avec laquelle ont été publiés cet été les décrets de mise en place de cette réforme au mépris des consultations en cours, voulues pourtant par les ministères concernés eux-mêmes.

Vote à l'unanimité

- d) Élection des Directeurs de L'Ecole Doctorale « Sciences sociales »**

Le Conseil scientifique donne un avis favorable à la réélection, par le Conseil de l'Ecole doctorale, d'Alain Bertho comme directeur principal et d'Hélène Gaumont-Prat et d'Hervé Serry, comme directeurs adjoints.

- e) Rattachement du département de Science politique à HLS**

Approbation à l'unanimité du Conseil scientifique

CAMPAGNE D'EMPLOIS 2009-2010

Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité les propositions suivantes (hormis trois postes qui ont fait l'objet d'une discussion et d'une décision non unanime, voir les votes ci-après) :

Droit :

- Maintien du support de poste de PR

- Rehaussement d'un des supports de MCF en PR
- Un support de MCF est mis au redéploiement

Anthropologie :

- Le poste de PR est mis au redéploiement
- Maintien des deux postes de MCF en 20^{ème}.

Cinéma :

- Maintien du support PR ;
- Rehaussement d'un MCF en PR
- Maintien d'un support de MCF
- Transformation d'un support de poste de MCF en poste de PAST (cf : vote ci-après)

Philosophie :

- Maintien d'un support de poste de PR
- Rehaussement d'un poste de MCF en poste de PR,
- Le poste de PAST est redéployé
- Maintien d'un support MCF. (Rendu d'un poste de MCF en 2010 , pour mémoire.)

Théâtre :

- Réhaussement d'un support de poste de MCF en poste de PR
- Maintien (avec mise au concours) d'un poste de PRCE
- Maintien d'un poste de PR

Arts plastiques :

- Maintien du poste de PRCE avec mise au concours du poste
- Maintien d'un poste de MCF
- Deux supports MCF sont redéployés
-

Musique :

- Maintien d'un poste de PRCE

AES :

- Maintien d'un poste de PR
- Maintien de deux postes de PRAG

Science politique :

- Maintien du poste de MCF,
- Un poste de MCF (ACHKAR) est mis au redéploiement

Culture et communication :

- Maintien d'un poste de PRAG
- Maintien d'un poste de MCF

Histoire :

- Maintien d'un poste de PR
- un poste de MCF est mis au redéploiement
- Maintien de deux postes de MCF

Latin :

- Maintien d'un poste de PRAG

Etudes féminines :

- Le poste de PRAG est mis au redéploiement

Espagnol :

- Réhaussement d'un support MCF .

Anglais :

- Maintien d'un MCF
- Demande de la restitution du poste de Mela Jones
- Maintien du poste de PR non pourvu au concours 2009
- Maintien des 4 postes du second degré

MICEFA :

- Maintien du contractuel
- Proposition du remplacement du poste de MCF par une dotation en HC, le poste de MCF serait alors redéployé

Allemand :

- Rehaussement d'un poste de MCF en PR (cf vote ci-après)

Mitsic :

a) Mathématique

- Maintien du poste de MCF (en section 27) (cf. vote ci-après)

b) Hypermedia :

- Transformation du poste de PRAG en poste de MCF.

Géographie :

- Maintien de deux postes de MCF.

Sciences du langage :

- Maintien d'un poste de PR
- Maintien d'un poste de MCF

PPCS :

- Un PRAG redéployé
- Maintien et mutualisation des postes vacants avec l'IED
- 3 postes de PR maintenus (poste de T. NATHAN compris)
- Maintien de deux postes de MCF

IED

- Postes de MCF mutualisés avec PPCS

IFG :

- Le poste de PR est maintenu.

IEE : à voir le 8 octobre

IFU :

- Un poste de PR et un poste de MCF sont mis au redéploiement

SEPF FLE :

- Maintien d'un MCF
- Un support de MCF est mis au redéploiement (psychanalyse)
- Maintien d'un poste de PRCE

IUT de Montreuil :

- Maintien d'un poste de PR, d'un poste de PRAG et d'un poste de MCF.

IUT de Tremblay :

- Maintien d'un poste de MCF et d'un poste de PRCE

Trois décisions ont donc fait l'objet de débats et ont été soumises à un vote :

25 Votants

- **Cinéma** : PAST ou MCF

résultat :

PAST 18 pour

MCF 6 pour

1 abstention

- **MITSIK** : inscription du poste en 27ème ou en 25-27ème

résultat :

13 pour la 27ème

10 pour 25ème-27ème

2 abstentions

Allemand : poste de PR ou de MCF (rehaussement ou non) :

résultat:

PR : 18 pour

MCF : 6 pour

1 abstention

oooo

La prochaine séance du Conseil scientifique aura lieu le 8 Octobre 2009